

**90-235**

Waterton Lakes (Alberta)

**Bâtiment d'interprétation**

Parc national des Lacs-Waterton

## **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Le bâtiment d'interprétation du parc national des Lacs-Waterton a été construit afin de servir de structure communautaire polyvalente en 1926. La construction d'une annexe en 1928 est venue doubler ses dimensions. Il a été dessiné par W. D. Cromarty de la division architecturale et de l'urbanisme de la Direction des parcs du Dominion. Des modifications apportées en 1936 et 1961 comprenaient le remplacement du bardage et la simplification des détails de la finition extérieure. Parcs Canada en est le ministère gardien. Veillez vous référer au rapport du BEÉFP 90-235.

### **Raisons de la désignation**

Le bâtiment d'interprétation (à l'origine, le bâtiment communautaire) a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de sa valeur environnementale et architecturale ainsi que de son importance historique.

Le bâtiment d'interprétation est bien en vue en raison de sa proximité du rivage et de son échelle imposante par rapport au simple paysage environnant. Les matériaux – un bardage en pièce sur pièce, des extrémités de chevron et des poteaux en billes de bois apparents – conviennent à l'emplacement et s'intègrent dans le style rustique pittoresque employé pour donner une image uniforme des parcs nationaux.

Le bâtiment d'interprétation fait partie du terrain de camping de Waterton Lakes et illustre le thème de l'aménagement de terrains de camping accessibles en automobile au Canada. Le parc national des Lacs-Waterton a été l'un des premiers parcs nationaux à ériger un ensemble d'installations destinées à l'usage des visiteurs. Le bâtiment d'interprétation a été le premier bâtiment communautaire et la seule installation (après les modifications de 1928) à combiner des fonctions résidentielles, administratives et sociales sous un même toit.

### **Éléments caractéristiques**

Le caractère patrimonial du bâtiment d'interprétation réside dans sa forme et ses proportions, ses éléments de style rustique pittoresque et sa relation avec le site.

Le bâtiment est un ouvrage d'un étage doté d'un toit en croupe à pignons et d'une cheminée décentrée en pierres des champs, ainsi que de portes et fenêtres disposées de façon symétrique. Le plan en forme de «T», le profil du toit et la forme simple du bâtiment devraient être préservés.

La conception d'origine comprenait un bardage en pièce sur pièce, des bardeaux de cèdre, des extrémités de chevron exposées sous les corniches et la charpente de billes écorcées des auvents des entrées. Dans le cadre des modifications apportées dans les années 1960, on a posé un bardage à clin, des bardeaux en asphalte et des planches de bordure recouvrant les extrémités des chevrons et on a éliminé les détails des auvents des entrées. La cheminée a également été reconstruite, ce qui a atténué son caractère rustique d'origine. La possibilité de réinstaller les matériaux et détails rustiques d'origine devrait être envisagée. Les dessins d'origine montrent des fondations revêtues de pierres des champs, qui pourraient subsister sous le crépi actuel, et, si tel est le cas, ces fondations d'origine devraient être exposées.

Les fenêtres à battants en bois à carreaux multiples, disposées en groupes de deux ou de trois, respectent l'esprit du style et devraient être préservées. Des photos d'époque indiquent que la porte d'origine était dotée de panneaux vitrés. La porte opaque actuelle ne présente pas le souci du détail démontré dans le design d'origine. La porte actuelle devrait être remplacée, au moment opportun, par une porte qui respecte l'esprit du style d'origine.

Le plan polyvalent composé de cinq pièces et datant de 1928 devrait être préservé. Les revêtements d'origine des murs de même que les détails qui subsistent devraient être conservés et entretenus dans le cadre d'éventuels projets de rénovation.

Le paysage environnant simple et dégagé s'harmonise avec le caractère du bâtiment. L'approche axiale de l'entrée, avec son allée et ses marches en béton, devraient être conservées.

25-07-1996

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Code de pratique du BEÉFP.